

CONSULTATION LICENCING BALLON OFFICIEL DU TOP 14 ET DE LA PRO D2

PARIS, LE 23 NOVEMBRE 2020

Par l'organisation de ses deux championnats à forte attractivité que sont le TOP 14 et la PRO D2, la Ligue Nationale de Rugby promeut des valeurs d'excellence et d'ancrage territorial.

Dans le cadre des phases finales du TOP 14 et de la PRO D2, qui permettent d'assister aux plus grands chocs de la saison devant un public toujours plus nombreux, la Ligue Nationale de Rugby fournit aux équipes participantes les ballons officiels de match et d'entraînement.

La LNR a lancé aujourd'hui, lundi 23 novembre 2020, une consultation auprès des acteurs du marché. Elle se compose de deux lots :

- Le lot 1 porte sur la fourniture des ballons haute compétition des matches de phase finale de TOP 14 Rugby et d'un accord de licence sur quatre saisons sportives (2021/2022 à 2024/2025), ainsi que les droits marketings associés,
- Le lot 2 porte sur la fourniture des ballons haute compétition des matches de phase finale de PRO D2 et d'un accord de licence sur quatre saisons sportives (2021/2022 à 2024/2025), et les droits marketings associés

Les candidats bénéficieront d'une grande flexibilité pour acquérir les droits marketing et de licensing des deux compétitions. Ils pourront ainsi se porter candidat à un seul ou l'ensemble des 2 lots.

Les entités intéressées par cette consultation et qui n'auraient pas encore reçu la consultation, doivent transmettre une demande écrite par courriel, à l'attention de Charlotte PANEREC : charlotte.panerec@lnr.fr

Les dossiers de réponse devront être adressés à l'attention de Charlotte PANEREC par courriel avec demande d'accusé de réception au plus tard mardi 15 décembre 2020 à 12h00.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51